

# COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES

aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

RAPPORT ANNUEL  
2020-2021



Centre  
de services scolaire  
de Kamouraska-  
Rivière-du-Loup

Québec 

Présenté par Chantale Duval, présidente du CCSÉHDAA  
Le 15 septembre 2021

La participation des parents joue un rôle primordial dans la réussite scolaire d'un enfant. Plusieurs études démontrent que lorsqu'ils se sentent appuyés, les enfants présentent une grande motivation et obtiennent de meilleurs résultats scolaires. Être parent, c'est suivre un processus naturel, c'est un engagement qui commencera dès la naissance et qui se poursuivra tout au long de l'âge adulte. C'est une responsabilité fondamentale à laquelle nous ne pouvons pas nous soustraire sans risquer de pénaliser leur avenir. Il faut donc y voir très tôt !



Imaginez maintenant lorsque vous êtes le parent d'un enfant présentant des difficultés ou des besoins particuliers ! Ce défi est encore plus important pour obtenir les meilleurs services qui permettront à notre jeune de socialiser et de se préparer pour la vie adulte. S'investir dans l'éducation de son enfant ne signifie pas uniquement qu'il faut participer aux devoirs, aux leçons et aux excursions offertes par l'école. S'investir dans l'éducation de son enfant, ça veut aussi dire s'impliquer directement dans les décisions concernant les services offerts dans les établissements scolaires, participer à des comités ou donner son avis sur les orientations à prendre. Un avis de parents bien structuré peut posséder un pouvoir d'influence énorme sur le fonctionnement des services éducatifs et le bien des écoles. C'est rassurant comme parent de savoir que plusieurs professionnels du monde de l'éducation se mobilisent pour nos enfants.

Pour toutes ces raisons, un grand nombre de parents d'élèves en difficulté trouvent le temps, malgré un rythme de vie souvent effréné, de s'engager et d'agir au sein de leur centre de services scolaire, plus particulièrement comme membre à part entière du comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers (CCSEHDAA). C'est ainsi que ces parents s'impliquent pour contribuer à l'amélioration des services offerts au sein de leurs écoles et pour répondre adéquatement aux besoins de scolarisation des élèves handicapés et en difficultés d'apprentissage et/ou d'adaptation.

En tant que présidente de ce comité au sein du centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, c'est avec plaisir que je vous présente notre rapport annuel pour l'année scolaire 2020-2021. Vous y retrouverez les faits saillants de tous les travaux effectués à ce jour. Bien que nous n'ayons pu nous réunir que virtuellement durant l'année à cause des circonstances exceptionnelles découlant de la Covid-19, je suis très fière de cette année marquée par l'engagement indéniable de tous les membres qui ont fait avancer plusieurs dossiers, et ce, dans le respect, l'écoute, l'approche positive et surtout, la recherche de solutions. Nous avons été très attentifs aux préoccupations de vous tous, chers parents, afin d'offrir des services qui répondent aux besoins des EHDAA.

Sur ce, bonne lecture !

Chantale Duval, présidente du CCSÉHDAA

# RÔLE DU COMITÉ CCSÉHDAA

Le CCSÉHDAA a pour mission de contribuer à l'amélioration de l'offre des services éducatifs offerts aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (LIP, art. 187, 187.1 et 213). Il est à l'écoute des préoccupations des parents. Le CCSÉHDAA permet aux parents d'enfants handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de faire entendre leur voix au centre de services scolaire. Cette voix peut permettre d'influencer les décisions qui touchent l'organisation des services éducatifs ainsi que l'affectation des ressources destinées à ces élèves. Ainsi, on s'assure d'une transmission adéquate des informations concernant les services offerts, les activités, les journées de formation et les colloques.

Selon la Loi sur l'instruction publique (LIP, art. 185), chaque centre de services scolaire a l'obligation d'instituer un comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA). Il a pour fonctions (LIP, art. 187) :

- De donner son avis au centre de services scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;
- De donner son avis au comité de répartition des ressources sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves ;
- De donner son avis au comité d'engagement pour la réussite des élèves sur le plan d'engagement vers la réussite.

Le comité peut aussi donner son avis au centre de services scolaire sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Finalement, le centre de services scolaire indique, annuellement, les ressources financières pour les services à ces élèves et l'affectation de ces ressources, en tenant compte des orientations établies par le ministre. De plus, il fait rapport annuellement (LIP, art. 187.1) au comité et au ministre des demandes de révision formulées en vertu de l'article 9 relatives aux services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

# COMPOSITION DU COMITÉ

Le comité 2020-2021 a été formé de 18 membres, dont 10 parents, 4 représentants du personnel du centre de services scolaire (2 enseignants, 1 membre du personnel de soutien en adaptation scolaire et 1 professionnel), 2 personnes désignées par le centre de services scolaire (1 direction d'école et 1 personne désignée par la direction générale) et 2 représentants des organismes du milieu. En cours d'année, 2 parents se sont désistés et le parent substitut désigné par le comité de parents a pu siéger au comité en tant que membre officiel.

La richesse de ce comité repose sur la diversité de ses membres, leurs compétences et leurs expériences. Les parents représentent 7 écoles différentes du centre de services scolaire, et ce, des ordres d'enseignement du primaire et du secondaire.

## PARENTS

École de la Marée-Montante	Rossignol, Margot
École Mgr-Boucher	Duval, Chantale (Présidente)
École Mgr-Boucher	Lavoie, Guillaume
École Chanoine-Beaudet	Paradis, Jessica (Trésorière)
École Lanouette	April, Hélène (Vice-Présidente)
École secondaire de Rivière-du-Loup	Beaulieu, Claude (Conseil d'administration et représentant au comité de parents)
École internationale Saint-François-Xavier	Dionne, Patricia
École internationale Saint-François-Xavier	Pelletier, Valérie (Substitut au comité de parents)
École Joly	Tardif, Josée

## REPRÉSENTANTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Enseignants	Bourque, Marie-Claude
	Doyon, Sophie
Technicienne en éducation spécialisée	Lapointe, Hélène
Psychologue scolaire / psychoéducatrice	Pelletier, Emmanuelle / Lévesque, Alexandra à partir du 17 mars 2021
Direction	Fortin, Kathy
Représentant de la direction générale	Mercier, Sébastien

## REPRÉSENTANTS DES ORGANISMES

CISSS du Bas-Saint-Laurent	Dumont, Andrée-Anne (ergothérapeute)
	Héroux, Constance (chef des services de réadaptation)

# RENCONTRES

Des 5 séances prévues au calendrier des rencontres, 4 ont été tenues en virtuelle étant donné le contexte en lien avec la COVID-19 et 1 a été annulée puisqu'il n'y avait pas quorum. Le taux de participation des membres du comité est près de 80 %. Une sixième a été ajoutée considérant la nouvelle procédure de formation du CCSÉHDAA 2021-2022. L'intérêt et l'implication de tous les membres sont visibles.

## ÉVALUATION DE NOS OBJECTIFS 2020-2021

OBJECTIFS	MOYENS (ÉCHÉANCIER)	ÉVALUATION
<p>1. <b>ASSURER</b> la transmission d'informations sur le comité et sur les services offerts aux élèves présentant des difficultés dans leur parcours scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procès-verbal à chacun des conseils d'établissement (<b>après chaque réunion</b>)</li> <li>- Informations générales à chacun des conseils d'établissement (<b>après chaque réunion</b>)</li> <li>- Rapport annuel transmis à chacun des conseils d'établissement, au Comité de parents et au Conseil d'administration (<b>en fin d'année</b>)</li> </ul> <p><b>Recommandation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre la transmission d'information sous forme de formation continue.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Budget annuel du CCSÉHDAA</li> <li>➤ Calendrier des rencontres du CCSÉHDAA</li> <li>➤ Liste des membres</li> <li>➤ Règles de régie interne</li> <li>➤ Plan d'action</li> <li>➤ Rapport annuel du CCSÉHDAA</li> <li>➤ Procédure de formation du comité CCSÉHDAA</li> <li>➤ Rapport de la trésorière du CCSÉHDAA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>2020-10-14 et 2020-11-18</b></li> <li>➤ <b>2020-10-14 et 2021-09-15</b></li> <li>➤ <b>À chaque rencontre</b></li> </ul>

OBJECTIFS	MOYENS (ÉCHÉANCIER)	ÉVALUATION
<p>2. <b>DIFFUSER</b> de l'information aux parents sur les activités, les journées de formation et les colloques ou autres évènements émanant des établissements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assemblée générale de parents</li> <li>- Soirée d'information</li> <li>- Transmettre de l'information lors des rencontres de parents</li> <li>- Journée-colloque destinée aux parents</li> <li>- Site WEB et médias sociaux</li> </ul> <p><b>Recommandations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Envisager la possibilité d'ajouter des hyperliens du Site Web du CISSS. Recommandation traitée à l'objectif 4. <ul style="list-style-type: none"> <li>o Présentation du site du CISSS</li> </ul> </li> <li>- S'assurer d'être à l'affût de l'information pertinente à diffuser.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conférence annuelle de l'Association québécoise du syndrome de la Tourette (AQST)</li> <li>➤ Semaine de la persévérance</li> <li>➤ Congrès de l'Institut des Troubles d'apprentissages</li> <li>➤ Gala du Défi OSEntreprendre</li> <li>➤ Congrès de la Fédération des comités de parents</li> <li>➤ Rapport du représentant au comité de parents</li> <li>➤ Rapport du représentant au conseil d'administration.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>2020-11-18</b></li> <li>➤ <b>2021-03-17</b></li> <li>➤ <b>2021-04-21</b></li> <li>➤ <b>À chaque rencontre</b></li> </ul>

OBJECTIFS	MOYENS (ÉCHÉANCIER)	ÉVALUATION
<p>3. <b>ASSURER</b> le rôle aviseur dévolu au CCSÉHDAA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avis sur les objets de consultation (<b>mandat 2020-2021</b>) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Politique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Processus de classement</b></li> <li>* <b>Plan d'intervention</b></li> <li>* <b>Répartition des ressources</b></li> </ul> </li> </ul> </li> <li>➤ Ressources allouées pour les services ÉHDAA</li> <li>➤ Clientèle ÉHDAA</li> <li>➤ Mieux comprendre les classes d'adaptation présenté par Nancy Thériault</li> <li>➤ Démystifier le processus de l'organisation des services aux élèves HDAA</li> <li>➤ Synthèse des plans d'urgence des écoles en cas de confinement</li> <li>➤ Projet d'organisation des services ÉHDAA 2021-2022 (Consultation, 1<sup>re</sup> prévision et 2<sup>e</sup> prévision)</li> <li>➤ Mieux comprendre la différenciation pédagogique présenté par Fannie Lacasse-Pelletier</li> <li>➤ Démarche de transition vers la vie active (TEVA) présentée par Sophie Doyon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>2020-10-14 et 2021-06-09 (point reporté)</b></li> <li>➤ <b>2020-11-18</b></li> <li>➤ <b>2020-11-18, 2021-03-17 et 2021-04-21</b></li> <li>➤ <b>2021-04-21</b></li> <li>➤ <b>2021-06-09 (point reporté)</b></li> </ul>

OBJECTIFS	MOYENS (ÉCHÉANCIER)	ÉVALUATION
<p>4. <b>INFORMER</b> les parents sur les modèles d'organisation scolaire au primaire et au secondaire et tout autre renseignement en lien avec l'adaptation scolaire et les services offerts à la clientèle HDAA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires par les directions du primaire et du secondaire et les personnes-ressources (<b>année 2020-2021</b>)</li> <li>- Présentation des services offerts par les différents partenaires (<b>année 2020-2021</b>)</li> <li>➤ Projets des classes spéciales : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Présentation par Annie Chénard (Sec. Chanoine-Beaudet)</li> <li>○ Présentation par Kathy Fortin et Roger Lavoie (Poly. La Pocatière)</li> <li>○ Présentation par Valérie Potvin (La Croisée)</li> </ul> </li> <li>➤ Référence sur le site du CISSS : présentation faite par Andrée-Anne Dumont et Constance Héroux <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réadaptation physique – Ergothérapie, physiothérapie</li> <li>○ Services famille – jeunes CLSC et service en santé mentale jeunesse</li> <li>○ Services centre de réadaptation des programmes DI-TSA-DP</li> </ul> </li> <li>➤ Besoin des membres : informations <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Déploiement des mesures de tutorat/mentorat dans les écoles</li> <li>○ Support additionnel prévu pour les élèves à besoins particuliers vs fermeture</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>2021-03-17</b></li> <li>➤ <b>2021-04-21</b></li> <li>➤ <b>2021-06-09</b> <b>(point reporté)</b></li> <li>➤ <b>2021-03-17</b></li> <li>➤ <b>2021-06-09</b> <b>(point reporté)</b></li> <li>➤ <b>2021-06-09</b> <b>(point reporté)</b></li> </ul>

## ÉVALUATION GÉNÉRALE

Les membres ont apprécié les diverses présentations qui ont eu lieu au courant de l'année. Ils ont appris de nouvelles informations et trouvé le contenu pertinent.

### RECOMMANDATIONS DES POINTS À TRAITER EN 2021-2022

1. **ASSURER** la transmission d'informations sur le comité et sur les services offerts aux élèves présentant des difficultés dans leur parcours scolaire.
  - Poursuivre la transmission d'informations sous forme de formation continue.
  
2. **DIFFUSER** de l'information aux parents sur les activités, les journées de formation et les colloques ou autres évènements émanant des établissements.
  - Poursuivre la transmission d'informations sous forme de formation continue.
  
3. **ASSURER** le rôle aviseur dévolu au CCSÉHDAA.
  - Continuer d'informer les membres du projet d'organisation scolaire des classes spéciales pour l'année 2021-2022.
  - Transmettre l'information concernant la clientèle EHDAA et les ressources allouées pour leurs services.
  - Les sujets non discutés dans la présente année seront reconduits pour l'année 2021-2022.
  
4. **INFORMER** les parents sur les modèles d'organisation scolaire au primaire et au secondaire et tout autre renseignement en lien avec l'adaptation scolaire et les services offerts à la clientèle HDAA.
  - Poursuivre les présentations des professionnels, des autres membres du CSS et des partenaires externes.

## DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2020-2021

- Déposé au CCSÉHDAA, le mercredi 15 septembre 2021;
- Adopté au CCSÉHDAA, le mercredi 15 septembre 2021;
- Transmis et déposé au conseil d'administration du CSS à l'automne 2021;
- Transmis au Comité de parents en octobre 2021;
- Transmis aux Conseils d'établissement.

## ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2020-2021 ET RÉOLUTION

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Hélène April et résolu :

**QUE** le rapport annuel du CCSÉHDAA du Centre de services scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2020-2021 soit adopté avec les modifications proposées par les membres.

**QU'**une copie soit transmise au comité de parents ainsi qu'à la direction générale du Centre de services scolaire.

**QU'**une copie soit transmise et déposée au conseil d'administration du CSS.

**QU'**une copie soit également transmise pour information aux présidents des conseils d'établissement et aux directions d'école.

---

Signature de la présidente

Date : le 15 septembre 2021

**Centre de services scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup**

